

TGIRT-EIJB Lebel-sur-Quévillon

UA 87-51 et 87-62

Procès-verbal de la

SIXIÈME RENCONTRE

Tenue le 14 mars 2017, à la salle 6 de l'Hôtel de ville de Lebel-sur-Quévillon



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

APPROUVÉ LE : 13 FEVRIER 2018

TGIRT-EIBJ LEBEL-SUR-QUÉVILLON

SIXIÈME RENCONTRE

DATE : Le 14 mars 2017

HEURE : 10 h 11

LIEU : Salle 6 de l'Hôtel de ville de
Lebel-sur-Quévillon

PRÉSENCES

SIMARD, Anabelle

ROY, Jean-Sébastien

SAGANASH, Allan

BERNARD, Yan

FILLION, Julie

JOBIN, Catherine

BECHARD, Amélie (Tél.)

AZEGUE, Rostand

SECOND, Julien (Tél.)

FILION, Martin (Tél.)

LEMIEUX, Nicolas

OTYE, Moto

ARÈS, Michel

MORASSE, Johanne

ORGANISME

Scierie Landrienne

Coopérative forestière de Waswanipi

Groupe de travail conjoint de Waswanipi

Matériaux Blanchette

Produit forestier Résolu

SÉPAQ

EACOM Timber

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Faune

Administration régionale Baie-James

Gouvernement de la Nation Crie

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt

Waswanipi Cree First Nation

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

OBSERVATEURS

INVITÉS

ANIMATRICE

POINTS	RESULTATS OU SYNTHESES DES DISCUSSIONS	DECISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 14 mars à 10 h 11.	Sur proposition de M ^{me} Annabelle Simard, dûment appuyée par M ^{me} Catherine Jobin, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 10 h 11 le 14 mars 2017.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 14 mars 2017.	M ^{me} Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour. Deux sujets sont ajoutés au point divers, soit : « Nouveau participant à la TGIRT-EIBJ LSQ » et « Déplacement de l'UA 86-66 ».	Sur proposition de M. Yan Bernard, dûment appuyé par M ^{me} Annabelle Simard, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que lu avec les ajouts au point « Divers ».
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 décembre 2016.	M ^{me} Morasse passe en revue le procès-verbal.	Sur proposition de M ^{me} Catherine Jobin, dûment appuyée par M ^{me} Annabelle Simard, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
4. Suivi de la rencontre du 12 décembre 2016	M. Rostan Azegue présente la nouvelle grille des écarts pour les PAFI-O. Celle-ci comprend 8 éléments de consultation qui étaient inscrits à titre d'éléments d'information dans la précédente version de la grille, soit : <ul style="list-style-type: none"> - Travaux sylvicoles commerciaux- Ajout d'un secteur d'intervention ou agrandissement d'un secteur d'intervention à l'extérieur des SIP consultés totalisant une superficie plus grande ou égale à 10 ha; - Travaux sylvicoles non commerciaux- Ajout d'un secteur d'intervention ou agrandissement d'un secteur 	Les membres s'entendent pour dire que cette nouvelle grille des écarts pour les PAFI-O n'a pas à être approuvée et ils n'ont soulevé aucune question à son égard.

	<p>d'intervention à l'extérieur des SIP consultés totalisant une superficie plus grande ou égale à 25 ha;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Changement de traitement si le prélèvement est plus intense; - Modification d'une mesure d'harmonisation; - Construction ou amélioration de chemin – Ajout d'une construction ou d'une amélioration de chemin plus long que 50 m à l'extérieur d'un secteur d'intervention; - Déplacement de part et d'autre d'un chemin planifié – Déplacement plus grand que 200m de part et d'autre du tracé planifié à l'extérieur d'un secteur d'intervention; - Ponts et ponceaux – Ajout d'un pont sur un nouveau tronçon de chemin; - Ajout d'un camp forestier (permanent ou temporaire). 	
5. Correspondance du GREIBJ	Aucune correspondance	
6. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ LSQ	<p>Le tableau synthèse des VOIC de la TGIRT-EIBJ LSQ est passé en revue par les membres.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'objectif 2.102 de « Maintenir la productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à la paludification » sera traité en comité de travail au MFFP; - Les 3 objectifs reliés à la valeur « Gestion du réseau routier forestier », soit : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Limiter l'expansion du réseau routier.</i> - <i>Réduire la redondance du réseau routier.</i> - <i>Maintien de la qualité des principaux accès</i>, sont remplacés par l'objectif suivant : « Optimisation du réseau routier forestier ». Un comité technique « Chemins forestiers » formé de MM. Denis Chiasson et Jean-Sébastien Roy, de Mme Julie Fillion, d'une personne du MFFP et du GREIBJ, qui travaillera sur la production d'une carte identifiant dans un premier temps les principaux chemins à entretenir dans les prochains 5 ans. Il est fortement suggéré que ce comité travaille de concert avec les comités techniques chemins des autres TGIRT-EIBJ. D'autres personnes de Waswanipi pourraient s'ajouter à ce comité. - La valeur « Conservation de l'habitat de l'original » applicable au 25 % résiduel est remplacée par « Population d'originaux ». Les objectifs « Conserver les peuplements feuillus et mixtes d'espèces », « Conserver la connectivité » et « Conserver les bandes riveraines » sont remplacés par « Maintenir ou augmenter la population d'originaux ». - La valeur « Conservation de l'habitat du poisson » et l'objectif « Protection des frayères » font consensus sans modification. Toutefois, un comité technique sera formé pour réviser la localisation des frayères avant la planification afin de convenir de mesures spécifiques à des endroits bien précis. 	<p>Il est proposé par M^{me} Anabelle Simard, dûment appuyée par M^{me} Catherine Jobin de convenir unanimement du VO suivant :</p> <p>Valeur : Gestion du réseau routier forestier.</p> <p>Objectif : Optimisation du réseau routier forestier.</p> <p>Il est proposé par M. Allan Saganash, dûment appuyé par M^{me} Julie Fillion de convenir unanimement du VO suivant :</p> <p>Valeur : Population d'originaux</p> <p>Objectif : Maintenir ou augmenter la population d'originaux</p> <p>Il est proposé par M. Allan Saganash, dûment appuyé par M. Jean-Sébastien Roy de convenir</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Les BGA présentent la valeur « Économique » aux membres de la table qui se traduit dans les objectifs suivants : « Assurer la rentabilité des usines de transformation du bois », « Permettre des opérations de récolte aux meilleurs coûts », « Maintien de la possibilité forestière » et « Maintien des certifications FSC sur les terres publiques D'EIBJ ». Ceux-ci ne désirent pas obtenir un consensus de la table à l'égard de ces VO, mais simplement partager ces préoccupations avec les membres. - les membres ont convenu que la valeur « Conservation du mode de vie traditionnel » et l'objectif « Aire protégée de Mishigamish » sont de nature hautement politique et devaient être traités sur une autre tribune que la TGIRT-EIBJ LSQ. - Même si la valeur « Population de caribou forestier » et l'objectif « conservation du caribou » avaient déjà fait consensus à une rencontre précédente, les membres ont tout de même réaffirmé leur appui à cet égard tout en modifiant cependant l'objectif pour « Maintenir ou augmenter la population de caribou forestier ». - Le VO « Population de poissons - Conservation du poisson » s'avère le même que « Conservation de l'habitat du poisson - Protection des frayères » discutée précédemment. Il en est de même pour le VO « Gestion des chemins forestiers – Développement du réseau routier » qui est pris en compte par le précédent VO « Gestion du réseau routier forestier - Optimisation du réseau routier forestier ». - La valeur « Aménagement faunique » et l'objectif « Protéger l'habitat faunique de la martre et du petit gibier » sont reformulés comme suit : « Aménagement des habitats fauniques » et « Dans le respect de la Paix des Braves, mettre en place des modalités de planification et d'interventions favorisant l'aménagement faunique à l'intérieur des 25 % pour la martre et le petit gibier ». - Les membres conviennent de traiter à une prochaine rencontre les valeurs « Limite nordique » et « Cartographie » lorsqu'ils auront obtenu plus d'information sur le sujet. 	<p>unanimement du VO suivant : Valeur : Conservation de l'habitat du poisson. Objectif : Protection des frayères.</p> <p>Il est proposé par M. Allan Saganash, dûment appuyé par M^{me} Julie Fillion de convenir unanimement du VO suivant : Valeur : Population de caribou forestier. Objectif : Maintenir ou augmenter la population de caribou forestier.</p> <p>Il est proposé par M. Allan Saganash, dûment appuyée par M^{me} Anabelle Simard de convenir unanimement du VO suivant : Valeur : Aménagement des habitats fauniques. Objectif : Dans le respect de la Paix des Braves, mettre en place des modalités de planification et d'interventions favorisant l'aménagement faunique à l'intérieur des 25 % pour la martre et le petit gibier.</p>
7. Divers	<p>Les membres s'entendent pour ajouter le nouveau bénéficiaire de garantie d'approvisionnement « FOREX » à la liste des participants à la TGIRT-EIBJ LSQ. M. Rostand Azegue fera parvenir la confirmation de cette nouvelle inscription au GREIBJ.</p> <p>M. Yan Bernard demande s'il est possible de déplacer l'UA 86-</p>	

	<p>66 de la TGIRT-EIBJ Waswanipi vers la TGIRT-EIBJ Matagami.</p> <p>M. Michel Arès affirme que de tenir des rencontres conjointes entre les TGIRT-EIBJ Waswanipi et LSQ n'est pas une bonne idée surtout en ce qui a trait à la langue d'utilisation lors des échanges. Les membres conviennent donc de tenir les prochaines rencontres de ces deux TGIRT de façon individuelle aux dates prévues au calendrier 2017.</p>	<p>Il est proposé par M. Jean-Sébastien Roy, dûment appuyée par M^{me} Catherine Jobin de tenir les prochaines rencontres des TGIRT-EIBJ Waswanipi et LSQ de façon individuelle aux dates prévues au calendrier 2017.</p>
8. Levée de la rencontre	<p>Les membres sont priés d'inscrire à leur agenda la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ LSQ qui aura lieu le 6 juin 2017 à 10 h au lieu de midi.</p> <p>La rencontre se termine à 13 h 51 le 14 mars 2017.</p>	<p>Sur proposition de M^{me} Anabelle Simard dûment appuyée par M^{me} Julie Fillion, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 13 h 51 le 14 mars 2017.</p>